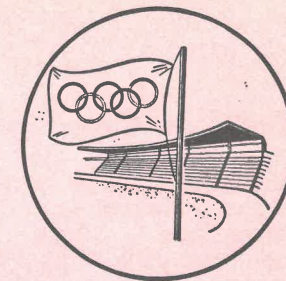


Les Jeux Olympiques sont-ils seulement une fête sportive ?



par M. Pierre LAINE, du Bureau Pastoral P.R.T.L.

« Dans une poignée de jours s'ouvriront les J.O. d'hiver à CALGARY dans l'ALBERTA au Canada, et ma pensée va vers les amis, rencontrés là-bas, lors d'une étude sur les impacts des J.O. ».

Voici ce que nous écrivait Pierre LAINE en nous envoyant le premier d'une série de quatre articles qui paraîtront successivement dans Haltes.

L'événement "Jeux Olympiques"

L'année 1988, que nous venons d'aborder, sera une année olympique : dans très peu de temps s'ouvriront les Jeux d'Hiver à CALGARY au CANADA, puis, quelques mois plus tard, les Jeux d'Été à SEOUL en COREE DU SUD. Les échos de ces Jeux auront des résonances particulièrement importantes en FRANCE, tant pour tous ceux qui s'intéressent au sport (bien que nous ne nous classions pas parmi les nations qui peuvent prétendre constituer la plus grande collection de médailles) que pour ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont déjà concernés par la préparation des Jeux Olympiques d'Hiver de 1992 qui auront lieu dans notre pays à ALBERTVILLE en SAVOIE.

Les Jeux Olympiques, qu'ils soient d'Été (les plus importants par le nombre d'athlètes et de disciplines) ou d'Hiver, constituent des événements particulièrement marquants dans le présent de notre civilisation. « L'événement » n'étant pas seulement représenté par la compétition sportive de courte durée, laquelle relayée par les énormes moyens de communication mis en œuvre, touchera la majorité de la population mondiale, mais plus encore par le gain de renommée pour la nation invitante, ainsi que par les impacts économiques et sociaux aux conséquences de très longue durée.

En d'autres termes, il y a « l'avant » des dix jours de la fête Olympique et « l'après », cet « avant » et cet « après » étant occultés par le magnifique éclat de la célébration des dons et performances des corps, mais se révélant cependant déterminants pour la région invitante et donc pour ses habitants. C'est ce sujet, appliqué aux Jeux Olympiques d'ALBERTVILLE, que je développerai dans une petite série d'articles de « HALTES » afin de mettre en évidence que les impacts d'un tel événement sur la trame

économique, sociale et culturelle d'un pays doit retenir l'attention des chrétiens.

Les Jeux Olympiques d'Albertville en 1992

En introduction à la réflexion sur les impacts des jeux, il est bon de présenter le projet olympique lui-même. La candidature initiée par le département de la Savoie et son Président Michel BARNIER, approuvée et soutenue dans l'enthousiasme par les Savoyards, a trouvé son aboutissement après deux ans d'efforts. En octobre 1986, le choix du Comité International Olympique se portait sur ALBERTVILLE pour les J. O. de 1992. ALBERTVILLE représente la couverture d'un magnifique album. Derrière l'image de cette ville symbole c'est tout le pays de TARENTAISE qui est présenté avec ses environnements, c'est-à-dire un des plus importants complexes touristiques d'hiver du monde. Globalement son potentiel d'accueil est de 250 000 lits sur le site olympique lui-même et dans un rayon de cent kilomètres, 250 000 autres lits soit donc 500 000 lits d'accueil touristique.

Cependant, cette manière habituelle de présenter le site Olympique peut fausser notre approche des réalités : certes, le tourisme est concerné en tout premier rang, mais la trame d'un pays aussi marqué par le sceau du tourisme que le sont les SAVOIENNES, ne peut se résumer ainsi, car ce pays, ce sont aussi des industries, des services, une agriculture, des commerces, et bien plus encore une population, donc des personnes, donc une culture avec tout ce que cela comporte de manières de vivre, de traditions, de convictions et d'espérances.

Les conséquences des impacts sur cette trame sont, me semble-t-il, une occasion pour nous de réfléchir d'une manière plus large aux effets de tout grand événement de ce type - et ils sont nombreux - sur la vie d'une région ou d'un Pays.

Des caractères à prendre en considération

L'Événement « ALBERTVILLE 1992 » en supplément des caractères résumés sur la fiche ci-jointe, se trouve marqué par l'échéance de dates qui coloreront ses impacts :

- l'une est celle du centenaire de la conception des Jeux Olympiques modernes : c'est en novembre 1892 que Pierre de COUBERTIN proposait, dans le grand amphithéâtre de l'ancienne Sorbonne, la reprise de la tradition olympique et qu'il obtenait un accord enthousiaste (bien peu suivi d'aides concrètes il est vrai) ;
- l'autre date est celle de l'ouverture des frontières internes à l'Europe : en 1992, nous entrerons dans une nouvelle ère qui est celle d'une communauté qui regroupera, à l'époque, près de 350 millions de membres. Certes cette naissance ne fera pas disparaître les obstacles à la croissance et

au renforcement de cette entité, mais le rassemblement mondial Olympique à ce moment-là est un beau symbole que la Communauté Européenne marquera probablement lors du déroulement des épreuves, d'autant que l'axe constitué par les Jeux d'Hiver à ALBERTVILLE et ceux d'Été à BARCELONNE, donne bien la signification d'un accueil olympique européen.

Un caractère supplémentaire des Jeux de 1992 est à retenir pour notre réflexion : c'est la volonté déclarée de faire « plus ». A ALBERTVILLE comme à SEOUL, on annonce du « jamais vu », des investissements « encore inégalés », « un souffle nouveau pour l'Olympisme ». Certes, ce genre de propos n'est pas neuf et il a déjà été enregistré lors de la préparation d'autres Jeux. Toutefois, il constitue une donnée importante qui nourrira notre réflexion. Les investissements colossaux pour les prochains J. O. français permettront, probablement, d'atteindre à la réussite de la fête sportive, mais ils possèdent la capacité, s'ils étaient intelligemment utilisés, de contribuer largement au développement économique, social et culturel de la Région et du Pays.

Des questions surgissent alors : quels sont les types d'investissements programmés ? Quelles sont les finalités des programmes ? Quelle est la liaison possible entre investissements pour les J. O. et le développement ? Ou encore : les impacts des Jeux du passé ont-ils eu des effets positifs sur le développement économique, social et culturel des Pays concernés ? ... Nous sommes, ici, au cœur de notre sujet. Sans vouloir esquisser dès cette introduction quelques réponses, il est nécessaire de signaler que pour ALBERTVILLE, les décideurs des Jeux ont, d'ores et déjà, mis en place deux instruments susceptibles de fournir des réponses à ce type d'interrogation :

- L'Association « SAVOIE 92 » dont le but est d'assurer la valorisation de la Région à l'occasion des J. O. et de constituer une force de proposition et de concertation.
- Un Observatoire d'experts qui aura pour tâche de mesurer les impacts économiques des J. O.

La bonne volonté est évidente, mais est-ce suffisant en face de l'infléchissement des situations sociales que l'on peut reconnaître dans le massif des Alpes du Nord et des impacts prévisibles des J. O. sur ces situations ? Nous aborderons l'examen de ce contexte dès le prochain numéro de « HALTES », sans pour autant oublier de parler encore de la préparation de la Fête sportive.

Quelques données sur les J.O. d'Albertville

Les troisièmes Jeux Olympiques d'Hiver en France après CHAMONIX en 1924 et GRENOBLE en 1968.

Une Assemblée Générale du Comité Olympique de 27 membres et un Conseil d'Administration de 12 membres.

Un exécutif d'un nombre actuel de moins de 20 personnes, mais qui atteindra ultérieurement 400.

Une Association « SAVOIE 92 » d'environ 350 membres.

Un budget dont le total prévu, actuellement, est de 3 milliards 176 millions de francs H.T. dont, pour le fonctionnement 2 milliards 361 millions et pour les équipements 815 millions. Ce budget propre au C.O.J.O. est complété par les investissements Région, Etat et Communes : le programme d'équipement dépasse 4 milliards 600 millions (dont seulement 815 figurent au budget du C.O.J.O.), et les dépenses directement ou indirectement liées aux Jeux sont estimées à près de 7 milliards.

Les Jeux rassembleront : plus de 4 000 journalistes, 1,5 milliard de télé-spectateurs, 1 500 athlètes et 3 000 accompagnateurs... sans compter les spectateurs et visiteurs.

Les sites olympiques sont situés :

- Pour la luge et le bobsleig à LA PLAGNE.
- Pour le curling à PRALOGNAN.
- Pour le saut, le hockey, le combiné à COURCHEVEL.
- Pour le ski de fond et le biathlon AUX SAISIES.
- Pour une partie du ski alpin et du ski artistique à VAL D'ISERE et à TIGNES.
- Pour le ski de vitesse AUX ARCS.
- Pour le ski alpin femmes et le hockey à MERIBEL.
- Pour le slalom spécial hommes à LES MENUIRES et VAL THORENS.
- Pour le patinage artistique et de vitesse à ALBERTVILLE.

Par ailleurs, les cérémonies d'ouverture et de clôture se tiendront à ALBERTVILLE et le Centre International de presse et de télévision sera prévu à MOUTIERS.

Le village olympique accueillera les athlètes à BRIDES-LES-BAINS.